

# Manuel de l'exposant

---

## Renseignements généraux

C'est avec enthousiasme que toute l'équipe vous souhaite la bienvenue à la 4<sup>ième</sup> édition des Rendez-vous Maestria.

Le manuel de l'exposant a été conçu pour vous guider et vous conseiller le plus adéquatement possible.

### Équipe du Salon

Location d'espace, conférence, démonstrations	Clarissa Barroso-Soares, 418 694-0260, poste 211 Agente de développement <a href="mailto:clarissa.barroso.soares@metiersdart.ca">clarissa.barroso.soares@metiersdart.ca</a>
Logistique, montage, démontage, règlements d'aménagement, débarcadère,	Gaétane Bergeron, 514 861-2787, poste 205 Chargée de projet aux événements <a href="mailto:Gaetane.bergeron@metiersdart.ca">Gaetane.bergeron@metiersdart.ca</a>
Relation de presse, porte-parole, sondage, placement médias, outils publicitaires,	Geneviève David, 514 861-2787, poste 224 Communications et marketing <a href="mailto:genevieve.david@metiersdart.ca">genevieve.david@metiersdart.ca</a>
Paiement et autres items relatifs à la comptabilité	Sylvain Légaré, 514-861-2787, poste 208 Comptable <a href="mailto:sylvain.legare@metiersdart.ca">sylvain.legare@metiersdart.ca</a>

### Coordonnées de l'exposition

Localisation	Adresse de livraison* débarcadère
Marché Bonsecours 350 rue Saint Paul Est Salles Vieux Montréal et Ville-Marie Montréal (Québec) H2Y 1H2	<b>305, rue de la Commune</b> Rendez-vous Maestria Marché Bonsecours Salles Vieux Montréal et Ville-Marie Nom du responsable de votre stand Nom de la compagnie exposante + Numéro de stand Montréal (Québec) H5A 1G1

\* Aucune livraison ne sera acceptée avant 12 h, le mercredi 11 mars 2020.

\* Aucune livraison payable à la réception ne sera acceptée.

### Dates

Montage : mercredi 11 mars et jeudi 12 mars jusqu'à 13h.

(Les aménagements doivent être prêts pour 15h pour la tournée des médias)

Ouverture : Jeudi 12 mars à 16h

Heures d'ouverture : jeudi 12 mars de 16h à 20h (inclus la soirée d'ouverture officielle à 18h)

Vendredi 13 mars de 10h à 20h et samedi 14 mars de 10h à 18h

**Démontage : samedi 14 mars à 18 h 01 à 23 h 59.**

**Voir la section « Procédures montage et démontage » pour plus d'informations.**

# Manuel de l'exposant

---

## Règlements et procédures

### Carte d'accréditation

La carte d'accréditation est obligatoire pour tous les exposants et leur personnel. Elle permet d'entrer dans le hall d'exposition avant le public et de fermer le stand le soir. Elle doit être portée en tout temps. Les agents de sécurité ne connaissent pas tous les exposants et pour la sécurité de tous, ils doivent exercer un contrôle sévère des entrées et sorties. Maestria fournit les accréditations gratuitement. Les cartes d'accréditation sont disponibles au bureau du promoteur sur le site lors du montage.

### Livraison de marchandise durant le salon

L'entrée de marchandise peut se faire tous les jours durant l'événement une heure avant l'ouverture. La livraison doit se faire par la porte piétonnière seulement. Sous aucun prétexte, chariots, boîtes ou objets volumineux ne sont admis dans les allées durant les heures d'ouverture au public.

En voiture/camion : L'exposant dispose de 30 minutes pour décharger son matériel. Toute livraison doit être identifiée au nom de l'exposant et porter le numéro de son stand. Aucun transporteur ne sera admis dans le hall d'exposition s'il n'est pas accompagné par l'exposant. Le débarcadère doit être libéré aussitôt la marchandise déchargée. Dans le cas contraire, tout véhicule sera remorqué aux frais de son propriétaire. Aucune livraison payable à la réception ne sera acceptée.

Par l'entrée principale : L'entrée du matériel transportable manuellement peut se faire par l'entrée principale.

### Ignifugation (rendre ininflammable)

Pour toute information au sujet de l'ignifugation d'un stand ou d'un matériel, contactez François Bricout chez Scapin Ignifugation inc. au 514-343-9090, poste 233. Il peut également effectuer le travail. Le coût varie selon les matériaux et la superficie à ignifuger.

### Présence dans le stand

Une sécurité générale est assurée par le Marché Bonsecours, mais il est de la responsabilité des exposants de surveiller leur stand et matériel en permanence durant les heures d'ouverture du Salon et en tout temps durant le montage et le démontage. À noter que le matin, les portes ouvrent 9h pour les exposants et que le soir, ceux-ci ont 30 minutes après la fermeture. Il peut ainsi y avoir circulation dans la salle quelque temps après la fermeture, le temps de vider le hall. Aucun objet de valeur ou argent comptant ne doit être laissé sur place sans surveillance.

# Manuel de l'exposant

---

## Procédures montage et démontage

### Montage

**IMPORTANT : Aucune installation ne sera permise si le contrat de location n'a pas été signé.**

**Consignes des montages et des démontages en lien avec la CSST et le contrat de Marché Bonsecours :**

- Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis
- À l'exception des chiens-guides, aucun animal n'est admis à l'intérieur des Halls.
- Le règlement sur la protection des non-fumeurs de Marché Bonsecours doit être respecté.
- Avoir un équipement de protection : gants, chaussures de travail fermées.
- Ne jamais s'appuyer, se tenir debout ou s'asseoir sur un équipement de manutention roulant.

Le montage des stands commence le mercredi 11 mars à 12h et se poursuit le 12 mars jusqu'à 13h00. **Les stands doivent être prêts le 12 mars à 15h.**

L'exposant dispose de 30 minutes pour décharger son matériel. Tout véhicule sera remorqué après cette période allouée. Les exposants peuvent utiliser l'entrée principale pendant la période de montage sans restriction d'horaire (notez cependant qu'il y a plusieurs escaliers).

Les exposants sont fortement invités à apporter leur équipement de transport (chariot ou diable).

Le Salon ouvrira ses portes à 15h le 12 mars (RDV des médias)

A partir du 13 mars, les exposants peuvent entrer dès 9 h 00, soit une heure avant l'ouverture du Salon.

### Démontage

**Par respect pour les visiteurs, le démontage des stands est strictement interdit avant l'heure de fermeture du Salon, soit 18h le samedi 14 mars. Tout contrevenant à ce règlement pourra être privé de son droit de louer un stand au prochain Salon et se verra imposer une amende de \$500.00**

La sortie des marchandises doit s'effectuer avant 23h59. Les exposants sont responsables de prendre les arrangements nécessaires avec leur transporteur

Un délai d'environ 15 minutes, peut être requis pour l'enlèvement des installations. Durant cette période, aucun chariot n'est autorisé à circuler. Dès que le matériel de l'exposant est emballé et que le démontage de son stand est terminé, celui-ci doit se diriger avec son matériel au débarcadère.

Le site doit être entièrement libéré pour 23h59 le samedi 14 mars. SMAQ est en droit de se faire rembourser tout loyer additionnel (1000 \$) pour chaque heure excédentaire et pour les articles laissés sur place par un exposant, après cette heure. Tout équipement non réclamé sera retourné aux frais de l'exposant.

# Manuel de l'exposant

---

## Services offerts à l'exposant

### Service GES Montréal

Le décorateur officiel du SMAQ est GES Montréal. Les exposants ont la possibilité de louer du mobilier ou une enseigne auprès de GES. Il est également possible de demander les services de main-d'œuvre pour installer votre stand, de manutention et d'autres services.

Information : 514 367-4848 ou 1 877 399-3976 | [montreal@ges.com](mailto:montreal@ges.com) [www.gesexpo.com](http://www.gesexpo.com)

### Assurance

Les exposants qui désirent s'assurer pour leurs biens ainsi que pour la responsabilité civile pour la durée du Salon peuvent contacter Mireille Poirier de la compagnie Assurart au 514 382-9357, poste 228. L'entreprise est partenaire de SMAQ et assure déjà plusieurs membres du Conseil des métiers d'art du Québec.

### Nettoyage du stand

Chaque exposant est responsable du nettoyage de son stand qui doit toujours se faire en dehors des heures d'ouverture au public. Tous les déchets, boîtes vides et autres doivent être déposés dans les allées, le soir après la fermeture du SMAQ. La cueillette se fait pendant la nuit seulement.

### Sécurité: Marché Bonsecours

Des agents assurent la sécurité durant la nuit. Cependant, les exposants doivent surveiller leur stand en permanence durant l'événement et durant le montage et démontage.

### Stationnement :

Il y a un stationnement intérieur tout prêt du Marché Bonsecours :

Complexe Chaussegros-De-Léry, 330 Rue du Champ de Mars, Montréal, QC H2Y 3Z3

Il y a un stationnement extérieur à proximité de l'entrée du Marché Bonsecours.

### Accessibilité :

La station de métro à proximité est «Champs de Mars».

Notez que le tunnel piétonnier est fermé à partir de 20h